



Montréal

VIRUS DU NIL Information aux municipalités

12 octobre 2004

LES MUNICIPALITÉS : partenaires privilégiés pour la lutte au VNO

Par Jocelyne Sauvé, directrice de santé publique



Depuis l'apparition du virus du Nil occidental au Québec, la collaboration des municipalités dans le cadre des activités de contrôle et de prévention de l'infection au VNO est jugée de très grande utilité. En conséquence, je tiens à remercier

les municipalités qui ont collaboré à la diffusion des messages de santé publique sur le VNO tout au long de la dernière saison estivale. Je souligne aussi l'implication des municipalités montréalaises ciblées par le programme d'application de larvicides sur leur territoire.

Bien qu'il est trop tôt pour connaître les stratégies d'intervention gouvernementales pour la prochaine année, les bases du partenariat établies depuis deux ans avec les municipalités seront certes à maintenir et à renforcer en Montérégie puisque seule une action concertée avec la communauté favorisera un meilleur contrôle de cette problématique en émergence.

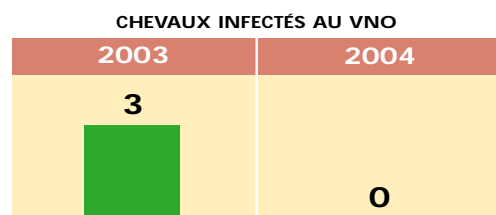
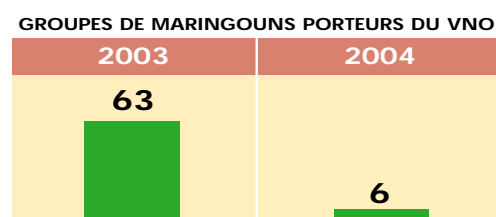
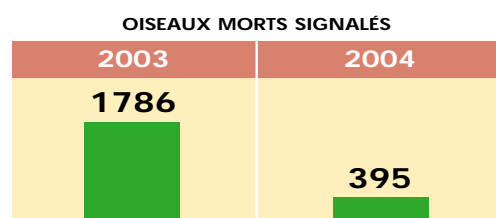
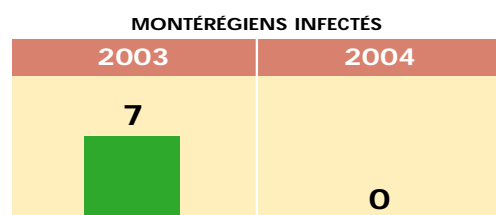
VIRUS DU NIL OCCIDENTAL EN MONTÉRÉGIE : une saison peu active

Contrairement aux deux dernières années, en Montérégie, comme pour le reste de la province, le VNO a été peu actif en 2004, constat qui peut s'étendre au reste du Canada et aux États-Unis.

En effet, les médecins n'ont déclaré aucun patient infecté au VNO alors qu'en 2003, il y en a eu sept pour la Montérégie seulement. Du côté du signalement des oiseaux morts par les Montérégiens, les appels en 2004 n'ont atteint que 20 % de ceux de 2003, tandis que seulement six groupes de maringouins ont été confirmés porteurs du virus. Enfin, la vaccination des chevaux semble avoir porté fruits puisque aucun cas équin infecté au VNO n'a été déclaré pour la Montérégie. Doit-on y voir là le résultat des efforts de contrôle entrepris par les instances gouvernementales?

Des experts croient que des facteurs climatiques auraient occasionné un développement moins important des espèces de maringouins réputées porteuses du virus en 2004.

Par rapport au reste du pays, le Québec ne se démarque pas particulièrement en termes d'activité virale, celle-ci ayant surtout été concentrée en Saskatchewan et en Ontario. Notons que la Montérégie demeure la région au Québec où on retrouve le plus de signes d'activité du virus.



La SOPFIM s'implique dans le contrôle des gîtes de reproduction des maringouins

Depuis que le VNO a fait son apparition au Québec en 2002, les autorités de santé publique invitent les citoyens à éliminer les sources d'eau stagnante sur leur terrain afin de réduire le nombre de gîtes où les maringouins peuvent se multiplier et ainsi en diminuer la population. Une question nous revient souvent : serait-il utile d'étendre cette stratégie aux terrains municipaux comme alternative aux traitements actuels au Bti? Afin de pouvoir répondre à cette question, la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) a voulu vérifier si l'aménagement physique des gîtes de reproduction des maringouins situés sur des terrains municipaux était faisable et quel

en était l'impact. Au cours de l'été 2004, un inventaire des gîtes artificiels et semi-naturels a été réalisé dans plusieurs territoires municipaux de l'île de Montréal et de la Montérégie. Seuls les gîtes sur des terrains publics ou abandonnés ont été répertoriés et caractérisés. À la suite de cette première étape, la SOPFIM procédera à l'identification des propriétaires des terrains sur lesquels au moins un gîte a été retrouvé. Pour chacun des gîtes situés sur les terrains municipaux, le travail consistera par la suite à identifier une ou des méthodes de gestion du gîte. Seules les méthodes réalistes en raison de la faisabilité technique et économique seront retenues. Pour chacune des municipalités visées par ce projet,

un portrait de la situation et des propositions de solutions seront présentés aux autorités municipales. Ces dernières devront alors décider si elles désirent intervenir, de quelle façon et à quel rythme.

Dans cette approche, l'aménagement des milieux naturels tels que les milieux humides n'est pas considéré. Les recommandations des experts vont d'ailleurs en ce sens.

Pour information aux citoyens
Communication-Québec : 1 800 363-1363

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux



Réalisé par la Direction de santé publique



LA MONTÉRÉGIE PARTICIPE À LA RECHERCHE SUR LES MILIEUX RURAUX

Avant 2001, le VNO était considéré comme un problème urbain et périurbain, car c'est dans ces secteurs que l'on retrouvait la majorité des personnes infectées. Mais depuis, des cas d'infection en milieu rural de plus en plus nombreux ont été signalés aux États-Unis et au Canada sans qu'il y ait d'informations spécifiques sur ces cas ruraux.

La Direction de santé publique de la Montérégie a proposé à l'Institut national de santé publique du Québec de conduire une étude sur l'épidémiologie du VNO en zone rurale au Québec. Le but de celle-ci est d'avoir une meilleure connaissance des facteurs sociaux, comportementaux et environnementaux observés chez les personnes qui

ont contracté le virus, et ce, afin d'orienter les choix d'intervention.

L'étude a été scindée en deux volets. Le premier volet consiste à enquêter sur les circonstances entourant l'acquisition de l'infection au VNO chez les Québécois en 2005, afin d'en évaluer les similitudes et les différences entre le milieu rural et le milieu urbain. Il s'agira d'identifier les facteurs de risque entourant l'infection dans ces milieux et de décrire les facteurs environnementaux observés autour du lieu d'infection des personnes atteintes.

Pour le second volet de l'étude, un sondage téléphonique sera réalisé auprès de la population des régions les plus exposées à la

problématique du VNO. Ce sondage permettra de déterminer les perceptions du risque face à une infection au VNO en milieu rural et urbain, d'identifier les différents facteurs de risque influençant les comportements et les attitudes face au VNO et enfin d'évaluer les pratiques préventives de la population dans les différents milieux. Le premier volet sera réalisé en 2005 tandis que le second est actuellement en cours de réalisation.

L'ensemble du projet contribuera à la réflexion et à la détermination des interventions les mieux adaptées pour le contrôle du VNO en milieu rural.

Résultats de surveillance 2004

Mise à jour : 8 octobre 2004

MRC	Présence du VNO			
	Oiseaux	Maringouins	Chevaux	Humains
MRC d'Acton				
MRC Bas-Richelieu	X			
MRC Beauharnois-Salaberry				
MRC Brome-Missisquoi				
MRC Haut-Richelieu	X	X		
MRC Haut-Saint-Laurent				
MRC Haute-Yamaska	X			
MRC Jardins de Napierville	X			
MRC Lajemmerais		X		
MRC des Maskoutains	X	X		
MRC Roussillon	X	X		
MRC Rouville	X			
MRC Vallée-du-Richelieu	X			
MRC Vaudreuil-Soulanges	X			
Longueuil	X			

À VENIR CET AUTOMNE

La Montérégie sera couverte par l'étude d'impact sur l'environnement d'un programme de pulvérisation aérienne d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental (VNO) en cas d'épidémie. Cette étude sera réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Un tel programme de pulvérisation aérienne impliquerait l'utilisation d'insecticides non biologiques, contrairement aux larvicides qui sont actuellement utilisés pour contrôler les populations de maringouins. Cette étude vise à mettre en perspective les risques de propagation du virus du Nil occidental d'une part, et les risques inhérents aux différents modes d'intervention d'autre part, ce qui permettra au ministère de la Santé et des Services sociaux de proposer une démarche tenant compte des préoccupations de santé publique, des considérations environnementales et des principes du développement durable.

Le territoire touché par l'étude d'impact est celui où, selon les données actuelles, la probabilité de voir émerger une épidémie est la plus grande, ce qui correspond aux régions administratives de la Montérégie, de Montréal, de Laval, des Laurentides et de l'Outaouais. Pour plus d'informations à ce sujet, le communiqué de presse du MSSS est disponible au

www.virusdunil.info.

Vous désirez plus d'informations ou un soutien de la DSPM, contactez-nous!

(450) 928-6777

(Pour l'usage exclusif des intervenants municipaux)

Programme environnement :

Linda Pinsonneault

Isabelle Tardif

Elisabeth Masson

Communications :

Marie-Josée Guilbault

Votre opinion sur le bulletin

Après une première saison de publication du *Virus du Nil Montérégie - Information aux municipalités*, la DSP de la Montérégie souhaite connaître votre opinion sur ce bulletin d'information et de liaison entre les partenaires régionaux de la santé et les municipalités.

Votre opinion est importante car elle nous permettra d'améliorer nos communications avec les municipalités et de mieux cerner vos attentes en matière d'information sur cette problématique de santé.

Seuls les responsables municipaux VNO et les officiers ou élus municipaux inscrits sur la liste de diffusion du bulletin sont invités à participer à l'exercice d'évaluation.

Le questionnaire d'évaluation est joint à l'envoi de ce dernier bulletin de la saison 2004.

Quelques minutes de votre temps nous permettront de mieux répondre à vos besoins!